

Les transmissions ciblées à domicile

INFORMATIONS :

Public :

Personnel soignant

Si non spécifié, pas de prérequis

Durée : 14h

Intervenant :

Cadre de Santé

CONTEXTE :

Afin d'assurer la continuité, la cohérence et la sécurité des prises en charge, les transmissions écrites doivent s'appuyer sur une structuration élaborée. Cette dernière doit permettre d'organiser et de simplifier la circulation des informations entre professionnels, de partager les richesses du raisonnement clinique centré sur le bénéficiaire, de développer les compétences collectives autour d'un langage commun. De par leur nature particulière, s'inscrivant dans le champ complexe de la communication professionnelle et dans un contexte sociétal où la gestion des risques est un enjeu majeur, les transmissions et la fiabilité des informations communiquées sont capitales pour la continuité et la qualité des soins, elles participent à rendre possible une prise en charge adaptée à la situation propre de l'usage.

LE + DE LA FORMATION

De nombreux exercices pratiques seront proposés tout au long de la formation en lien avec les outils du SSIAD ou HAD.

Les transmissions ciblées à domicile

OBJECTIFS :

- Cadrer les transmissions ciblées au sein de la démarche de soins et du dossier du patient pris en charge à domicile
- Intégrer la méthodologie des transmissions ciblées
- Améliorer les outils existants pour les transmissions ciblées
- Structurer les informations transmises en cibles, données, actions et résultats

PROGRAMME :

- Dossier et démarche de soins : rappel des notions de base
- Les outils de planification et de transmission
- Favoriser la compréhension des logiques et des raisonnements
- Méthodologie pour les transmissions écrites et les transmissions ciblées
- La pratique des transmissions ciblées

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE — EVALUATION & LIVRABLES

- Les apports de connaissances seront articulés d'une part autour des questions issues de la pratique professionnelle, et d'autre part sur la base des recommandations de bonnes pratiques existantes et des derniers textes réglementaires.
- Les professionnels seront sollicités pour analyser, évaluer ce qui pose des difficultés dans leur pratique, prendre du recul et proposer des pistes d'amélioration à partir de situations concrètes.
- Elle privilégiera des méthodes pédagogiques actives et interactives.
- L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation, à l'aide de techniques et outils choisis par l'intervenant.
- La satisfaction des participants est évaluée à l'aide d'un questionnaire et par un « tour de table ».
- L'intervenant fournit un support synthétisant les points clés de la formation.
- Un certificat de réalisation est délivré aux participants.